

## La Lettre de l'ASTEE Numéro 3

### 1- Informations générales :

C'est la rentrée ! Les colloques et manifestations techniques reprennent :

**Colloque** les 29 et 30 septembre 2003 à Paris sur « la fiabilité des réseaux d'assainissement »

**Communication - Manifestations**

**Visite technique** organisée à Arras le 25 septembre 2003 par le groupe de travail "gestion biologique des déchets"

**Communication - Manifestations - Calendrier**

**Visite technique** Le 7 octobre 2003 à 14 heures : Mise aux normes et extension de la station d'épuration de Toulouse ; Construction d'une usine d'incinération des boues urbaines.

**Communication - Manifestations - Calendrier**

**Visite technique** le 18 novembre 2003 du Centre de recherche-développement "VEGAS" à l'Institut de l'Eau de l'Université de Stuttgart sur le thème « maîtrise des pollutions d'aquifères ; traitement des sites »

**Communication - Manifestations - Calendrier**

---

### 2- Aujourd'hui nous donnons la parole à Patrick Lefebvre, Président de la Commission déchets et propreté :

**Commissions - Déchets et propreté**

Notre commission s'est réunie le 27 juin, le faible nombre de participants semble dû à une panne dans le circuit d'envoi de la convocation. Je présente mes excuses aux absents et je mets en place un double envoi courrier/messagerie pour les prochaines réunions.

Des réflexions du travail des groupes souvent centrées sur les risques sanitaires, il apparaît une nécessaire mise en commun sous une forme qui pourrait être un guide transverse à élaborer par un groupe de coordination composé des animateurs des groupes techniques.

Des discussions de notre commission, je voudrais mettre en lumière deux idées fortes.

- La première est le **constat d'un déficit de communication vers le grand public** qui doit comprendre que maintenant on ne se contente plus de débarrasser les familles de leurs déchets mais qu'on traite les déchets. L'ADEME considère que les enjeux en terme de communication passent aussi par les aides à la réalisation des études d'impacts et par la formation des acteurs aux notions d'impacts et de risques. Par ailleurs, il apparaît nécessaire de communiquer très à l'amont d'un projet pour que le mois réservé à l'enquête publique soit consacrée à l'expression des tiers.

- La seconde est la **nécessité de prendre en compte l'avancements des réflexions existantes dans les autres organisations**, comme le Comité national des déchets, avant de lancer un nouveau groupe de travail. L'ASTEE est un lieu où s'exprime librement une grande variété de compétences, et nous devons certainement faire valoir notre spécificité et notre valeur ajoutée auprès des autres instances de réflexion.

Nos prochaines réunions sont fixées les **10 octobre 2003 et 16 janvier 2004**.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui prennent part à nos travaux et j'invite tous les lecteurs à réfléchir au thème du prochain congrès ASTEE 2004 et à préparer des communications. **Je suggère comme thème transverse « l'impact de la gestion des déchets sur la santé ».**

---

### 3- Les travaux des groupes :

**Le groupe "fiabilité des réseaux d'assainissement"** a préparé le colloque des 29 et 30 septembre 2003 en débattant de l'importance, de la qualité et du prix des études préalables : les trop nombreuses études inexploitablement ou inutiles sont à remplacer par un processus rigoureux en plusieurs phases. Pour en savoir plus rendez-vous au colloque.

**Communication - Manifestations**

Par ailleurs, les professionnels du contrôle souhaitent que leurs actions s'inscrivent dans un référentiel français complétant la norme européenne actuelle.

**Le groupe "réglementation" de la Commission Assainissement** a centré son activité sur les sujets d'actualité liés aux évolutions réglementaires aux niveaux communautaire et national :

- parution du Règlement européen sur le traitement des sous-produits animaux,
- circulaire interministérielle du 3 mai 2002 relative à la mise en conformité des systèmes d'assainissement des collectivités avec les textes de transposition de la directive ERU (Eaux Résiduaire Urbaines),
- préparation de la circulaire du 20 décembre 2002 du MEDD relative à la collecte des données concernant les STEP soumises à l'échéance du 31/12/2000 de la Directive ERU.

Le groupe a également poursuivi sa réflexion de fond sur l'évaluation de la performance des systèmes d'assainissement, commencée par le Cemagref, avec les nouvelles contributions de l'OIEau et de l'IFEN, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le RNDE

<http://www.rnde.tm.fr/> (Réseau National de Données sur l'Eau).

---

#### **4- La vie des sections régionales :**

##### **Section régionale Rhône-Alpes**

##### **Sections régionales - Rhône Alpes**

**Nouvelle présidente : Marie-Agnès CHAPGIER-LABOISSIERE**

[marie-agnes.chapgier-laboissiere@sante.gouv.fr](mailto:marie-agnes.chapgier-laboissiere@sante.gouv.fr)

Ingénieur principal d'études sanitaires à la DRASS Rhône-Alpes vient de prendre la succession de Gérard LARBAIGT à la présidence de la Section Régionale Rhône-Alpes. Nous remercions le président sortant et nous félicitons la nouvelle présidente.

##### **Section régionale Limousin Auvergne Centre**

##### **Sections régionales - Limousin Auvergne Centre**

**Journée technique du 18 juin 2003 sur la gestion des sous-produits de l'épuration** Les 160 participants au colloque organisé par la section régionale Limousin Auvergne Centre ont été accueillis dans une salle de conférences du Parc des expositions par le Maire de Montluçon qui a ouvert la journée en faisant part des actions et préoccupations de sa ville dans le domaine de l'eau.

Le programme a commencé par le rappel des caractéristiques des sous-produits de l'épuration et du contexte réglementaire dans lequel doivent s'inscrire leur élimination ou leur valorisation.

La projection d'un documentaire réalisé par FR3 sur l'épandage agricole des boues dans le Puy de Dôme illustre le thème du jour par le cas des boues produites par les ouvrages du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Riom. C'est un exemple instructif de reconquête de la confiance des agriculteurs.

Après les présentations touchant les risques sanitaires (contaminations microbiologiques, métaux lourds), quatre exposés ont développé les solutions techniques pour la valorisation des sous-produits de l'assainissement : nettoyage des sables, traitement biologique des graisses, compostage et incinération des boues.

Deux démarches départementales ont complété le programme des exposés : Le schéma directeur de traitement et de valorisation des déchets issus de l'assainissement du Conseil Général de la Loire et le programme départemental de gestion des matières de vidanges de l'Indre et Loir.

---

#### **La lettre de l'ASTEE**

##### **A.S.T.E.E.**

83 avenue Foch

75761 PARIS

Cedex 16

Tél : 01 53 70 13 53

Fax : 01 53 70 13 40

e-mail : [astee@astee.org](mailto:astee@astee.org)